gDTC - Anomalie #4722

Périodes de cotisation bizarres et montants de cotisation erronés suite à la correction de l'anomalie 4701

07/09/2020 18:52 - Isabella Vanni

 Statut:
 Résolu
 Début:
 07/09/2020

 Priorité:
 Urgente
 Echéance:

 Assigné à:
 Benjamin Drieu
 % réalisé:
 0%

 Catégorie:
 Temps estimé:
 0.00 heure

 Version cible:

Description

Voir membre 9442 : tous les impayés sauf celui du 05/06/2020 ont été importés sur une période de cotisation du 05/03/2019 au 04/09/2020 (date de fin incorrecte). L'impayé du 05/06/2020 a été importé sur la période du 05/03/2020 au 04/03/2021.

On devrai plutôt avoir :

- une période de cotisation du 05/03/2019 au 04/03/2020 avec 5 impayés (du 05/10/2019 au 05/02/2020 inclus);
- une période de cotisation du 05/03/2020 au 04/03/2021 avec 7 impayés (du 05/03/2020 au 05/08/2020 inclus).

Il y a peut-être d'autres cas : il est important qu'ils soient corrigés avant de recommencer à envoyer le courriel « Impayé par carte bancaire récurrente ».

Je peux faire la correction en mode manuel, mais comment être sûre de traiter la totalité des cas ?

Demandes liées:

Lié à gDTC - Anomalie #4701: Prélèvements par CB refusés pas importés par gDT... Résolu 31/08/2020
Lié à gDTC - Demande #4732: Nous permettre de supprimer les impayés par CB ré... Nouveau 14/09/2020

Historique

#1 - 07/09/2020 18:56 - Isabella Vanni

- Lié à Anomalie #4701: Prélèvements par CB refusés pas importés par gDTC (plus de 60 cas potentiellement impactés) ajouté

#2 - 08/09/2020 00:06 - Benjamin Drieu

Le problème c'est qu'au bout de 5 impayés on ferme une cotisation. Comme ça a été importé à postériori, évidemment ça ne marche pas bien.

Il faudrait :

- modifier la cotisation le plus ancienne le cas échéant pour la faire correspondre au début de la suivante s'il y a eu renouvellement
- passer la cotisation de renouvellement le cas échéant en fermée (voir membre 7939)
- ajuster les montants

Sinon pour le reste tout va bien, c'est un cas assez exceptionnel.

#3 - 08/09/2020 00:06 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Attente d'information

#4 - 14/09/2020 13:43 - Isabella Vanni

Benjamin Drieu a écrit :

Le problème c'est qu'au bout de 5 impayés on ferme une cotisation. Comme ça a été importé à postériori, évidemment ça ne marche pas bien.

Il faudrait :

- modifier la cotisation le plus ancienne le cas échéant pour la faire correspondre au début de la suivante s'il y a eu renouvellement
- passer la cotisation de renouvellement le cas échéant en fermée (voir membre 7939)
- · ajuster les montants

Sinon pour le reste tout va bien, c'est un cas assez exceptionnel.

Merci, j'ai effectué les modifications indiquées et fermé la cotisation la plus récente au 04/08/2020 (soit, au bout de 5 impayés, comme indiqué). La seule chose que je n'ai pas réussi à faire, c'est supprimer les impayés du 05/03, 05/04, 05/05, 05/07 et 05/08 de la période de cotisation du 05/03/2019 au 04/03/2020 : comment s'y prendre ?

25/04/2024 1/2

#5 - 14/09/2020 13:44 - Isabella Vanni

- Lié à Demande #4732: Nous permettre de supprimer les impayés par CB récurrente présentes dans la période de cotisation ajouté

#6 - 12/10/2023 10:17 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Attente d'information à Résolu

Résolu.

25/04/2024 2/2